

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Au CEPEO, le port d'espadrilles est obligatoire lors des cours d'éducation physique pour éviter les blessures. Ainsi, votre enfant aura besoin de deux paires d'espadrilles pour la rentrée en septembre. Une paire servira lors des cours d'éducation physique à l'intérieur et l'autre lors des cours à l'extérieur. Celle-ci peut être la paire de souliers que votre enfant porte tous les jours pour retourner à la maison. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'espadrilles sécuritaires et recommandées ainsi que des exemples de souliers qui ne doivent pas être portés lors de la pratique de sports.

Espadrilles sécuritaires (avec velcro ou lacets) :



Chaussures non-sécuritaires et non-recommandées :



Les espadrilles doivent être en bon état et ni trop grandes ni trop petites pour les pieds de votre enfant. Si votre enfant a des espadrilles à lacets, il doit être capable de les attacher sans assistance et s'il a des espadrilles à velcro, ils devraient bien être collés pour s'assurer que le soulier soit assez serré. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Merci de votre coopération,

Isabelle Lachapelle
Enseignante en éducation physique et santé
isabelle.lachapelle@cepeo.on.ca